

Comptabilité des courtiers

- CODI1

Code produit : CODI1
Niveau : Initiation
Modalité : Presentiel
Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1900,00 € HT
Eligible DDA : non
Public : collaborateurs
chargés de la comptabilité
des cabinets de courtage,
auditeurs comptables,
auditeurs d'acquisition (dans
le cadre de la transmission /
cession d'un cabinet de
courtage)
Prérequis :

aucun

Objectif

- comprendre l'organisation d'une comptabilité
- maîtriser la comptabilité des activités courantes
- maîtriser la comptabilisation des spécificités de l'activité
- retenir le modèle économique d'un cabinet de courtage

Programme de la formation

1-Environnement juridique et économique du courtier

- Activité commerciale

- Activité réglementée
- Activité régie par des usages
- Courtage: une activité entre deux mondes
- Modèle économique du courtier
- Courtier et assureur : convergence d'intérêts ou rivalité adverse ?

2-Plan comptable général

- Principes comptables
- Notion de compte
- Débit, crédit, solde d'un compte
- Fonctionnement des comptes et partie double
- Organisation de la comptabilité

3-Enregistrement comptable des activités courantes

- Produits et charges
- Activités soumises à TVA
- Salaires
- Immobilisations et amortissements
- Provisions

4-Enregistrement comptable des activités spécifiques

- En cours d'année
 - Prime d'assurance
 - Rémunération du courtier : commissions / intéressements / honoraires
 - Mandat avec ou sans délégation d'encaissement
 - Equilibres bilanciaux
 - Fait générateur : enregistrement à l'émission
 - Traitement comptable des impayés
 - Traitement comptable des rétrocessions
- A l'inventaire
 - Nécessité d'une synchronisation des charges de gestion et des commissions
 - Prise en considération des charges inhérentes aux traitements des primes déjà émises

- Prise en considération des charges inhérentes à la gestion des sinistres connus et non connus

5-Production des comptes et des états de synthèse

- Contrôles à opérer sur les principaux postes
- Lecture économique du bilan
- Lecture économique du compte de résultat

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Echanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.